



## Réseau lexical de l'entraide dans l'écriture féminine ivoirienne : cas de *Les larmes de Carène* de Élodie Yeboua

---

**Yao Gatien KONAN**

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire  
[konangatien@gmail.com](mailto:konangatien@gmail.com)

&

**Kouassi Hubert N'GORAN**

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire  
[prince2014ngoran@gmail.com](mailto:prince2014ngoran@gmail.com)

**Résumé :** La présente analyse porte sur le réseau lexical de l'entraide dans *Les larmes de Carène* de Élodie Yeboua, notamment dans une perspective sémantico-catégorielle. La méthode distributionnelle et l'analyse lexicale ont permis de dégager, in fine, deux grandes catégories grammaticales : variables et invariables renfermant chacune divers outils grammaticaux. Ceux-ci ont engendré plusieurs valeurs à caractère solidaire. Ces valeurs se lisent comme de fécondes modalités d'expressivité qui assurent l'harmonie ou l'équilibre social dans le récit et partant, facilitent la mise en évidence du combat de Carène face aux exactions qu'elle et ses camarades ont subies. Ce n'est que justice réclamée par Élodie Yeboua, au-delà de la réhabilitation de la dignité féminine qu'elle prône à partir du choix lexical opéré.

**Mots clés :** Lexique-entraide- épanouissement- soulagement-Réseau

**Lexical network of mutual aid in ivorian female writing : case of the tears of Carène by Élodie Yeboua**

**Abstract :** This analysis relates to the lexical network of reciprocal assistance in *Les larmes de Carène* by Elodie Yeboua, in particular from a semantics and categorical perspective. The distributional method and lexical analysis made it possible to identify, ultimately, two major grammatical categories: variable and invariable, each containing various grammatical tools. They have generated several values of a united nature. These values can be read as fruitful modalities of expressiveness which ensure harmony or social balance in the story and therefore facilitate the highlighting of Carène's struggle given the atrocities she and her comrades suffered. It is only justice demanded by Elodie Yeboua, beyond the female dignity that she advocates focusing on the lexical choice made.

**Keywords:** Lexicon-mutual aid-full-blowfly- alleviation-Network

### Introduction

La société traditionnelle tout comme la société moderne n'échappe nullement aux douleurs physiques et morales qui foudroient le bien-être et la dignité de la gente féminine. Face à ce fléau grandissant, les femmes, avant toute sollicitation extérieure, ont trouvé nécessaire de se soutenir mutuellement pour pallier les difficultés qui les oppriment en les réduisant à de simples objets. Cette

envie de combattre ces mauvaises habitudes des hommes ou des visions malveillantes des responsables familiaux et éducatifs est évidente dans les écrits des contemporains. La récurrence de ce combat de bien-être dans l'écriture féminine, en général, et dans l'écriture féminine ivoirienne, en particulier, nous pousse à l'aborder sous un angle spécifique, en raison du sujet : « Réseau lexical de l'entraide dans l'écriture féminine ivoirienne : cas de *Les larmes de Carène* d'Élodie Yeboua ».

Quels sont les différents contextes d'intervention et les catégories grammaticales dans la construction du réseau lexical de l'entraide dans l'écriture de Élodie Yeboua ? Quelles sont les interprétations sémantiques accordées audit lexique dans le récit ? Il est, a priori, évident que les différents contextes d'intervention du lexique de l'entraide auréolés des différentes catégories grammaticales de l'entraide et leurs interprétations sémantiques s'invitent dans le récit de Élodie Yeboua. Pour atteindre cet objectif, nous partirons de la double hypothèse que le réseau lexical de l'entraide prend en compte deux catégories grammaticales et que celles-ci expriment certaines valeurs susceptibles de prêter main forte à la mise en évidence de la solidarité féminine face à la triste vie de la femme, en général, et de la jeune fille élève dans certaines contrées de l'Afrique, en particulier. Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous aurons recours à la méthode distributionnelle et à l'analyse lexicale. Celles-ci permettront, premièrement, de dégager les contextes d'interventions et les catégories grammaticales du lexique de l'entraide et deuxièmement, à manipuler lesdites catégories afin d'identifier quelques valeurs que le lexique de l'entraide exprime dans le discours romanesque de Élodie Yeboua. Dans cet élan, l'analyse consistera à mettre à profit les contextes d'interventions et catégories grammaticales du lexique de l'entraide, d'une part, et à relever quelques valeurs exprimées par ledit lexique dans l'écriture romanesque d'Élodie Yeboua, d'autre part.

## **1. Contextes d'interventions et catégories grammaticales du lexique de l'entraide**

Le lexique est « la réserve où les locuteurs puisent les mots au rythme de leurs besoins ». (A. Niklas-Salminen, 2013, p.13). Partant, le réseau lexical peut être pris comme l'ensemble des mots qui portent sur le même thème. Ici, la réserve est faite en fonction de l'entraide, un comportement social qui, dans l'écriture de Élodie Yeboua, donne des pistes de soulagement ou d'épanouissement à la jeune fille élève en difficulté à partir d'un réseau d'expressions connues. Parlant de l'entraide, P. Robert (2016, p.889) écrit : « elle est un secours mutuel, la solidarité ». Ainsi peut-on dire que l'entraide prend le

sens des verbes pronominaux : *s'aider, s'épauler, se soutenir*, gage d'une solidarité communautaire incontestable. C'est donc un soutien, une aide, un apaisement ou un réconfort apporté à une personne victime d'un tort psychologique ou physique. De fait, l'analyse qui suit mettra en évidence les contextes d'interventions du lexique de l'entraide, d'une part, et les catégories grammaticales exprimant l'entraide, d'autre part.

### 1.1. *Contextes d'interventions du lexique de l'entraide*

Le but de toute action qui s'inscrit dans un contexte de l'entraide est de poser un acte de solidarité, d'aide, de soutien mutuels. Ce comportement de valeur sociale incontestable, apparaissant dans le récit de Élodie Yeboua, peut prendre forme suivant trois qualificatifs : morale, physique et matérielle joints au terme « solidarité »

#### - La solidarité morale comme un acte d'entraide

La solidarité morale a trait aux actions, aux paroles et aux gestes sociaux visant à restituer la dignité ou à établir l'équilibre sur la base des principes sociaux ou communautaires et même spirituels bien connus. Ici, le soutien est interprétable en ce sens qu'il n'est pas directement perçu par les bénéficiaires. C'est le cas de l'expression ci-dessous :

(1) « Il décida de saisir [...] lui-même la justice ». (E. Yeboua, 2015, p.51)

Le rapprochement des items « saisir » et « justice » respectivement « verbe et nom », dans cette expression, montre le soutien apporté aux victimes par le meneur d'action. En effet, cette combinaison, voulue par l'énonciateur, prend le sens de "mettre en possession de" la justice, un malveillant ou fauteur de trouble ; c'est un acte de soutien qui priorise la portée morale. Ici, le verbe « saisir » renvoie à l'idée de livrer ce dernier pour restaurer non seulement l'honneur et la dignité bafouillées de ces jeunes filles mais aussi pour que ce dernier assume ses actes immoraux perpétrés sous le regard ignorant des parents et amis de l'école dans cette localité. C'est à juste titre que le proviseur du lycée moderne de Bondoukou (il) apporte son soutien moral aux victimes (jeunes filles élèves grossies) de Gauthier Bony dans cet univers romanesque. La solidarité morale est effective et peut prendre forme avec le physique.

#### - La solidarité physique au service de l'entraide

La solidarité physique renvoie à une entraide présenteielle ou similaire, dans la mesure où la victime compte sur le soutien physique ou verbal de son entourage pour le sauver. C'est le cas des expressions :

(2) « Au secours ! Venez vite ! ». (E. Yeboua, 2015, p.60)

Les séquences ci-dessus mettent en évidence une sollicitation physique souhaitée par l'énonciateur. Cette situation, mise en relief par la demande d'aide par l'exclamation « au secours ! » et l'impératif à valeur d'insistance « venez vite ! », montre la nécessité de se faire assister physiquement par une force extérieure suite à la grave crise de Carène occasionnée par le décès de son amie, dans son état de grossesse. L'assistance voulue par les siens atteste l'amour fraternel cautionné par la loi stipulant « l'assistance à une personne en danger ». En dépit d'avoir la volonté de se conformer à ce principe, Elodie Yeboua prône une société harmonieuse et de cohésion basée sur l'humanisme, le sens de la compassion dans cet espace discursif romanesque. En dehors de l'aspect physique, la solidarité peut être aussi matérielle.

- La solidarité matérielle, un indice de l'entraide

La solidarité matérielle est la forme de l'entraide la plus vue dans les relations communautaires à cause de la pauvreté qui sévit. Dans cet écrit de Elodie Yeboua, elle apparaît sous une forme moins pertinente mais valorisée par le cadre relationnel de Carène et Myriam, comme l'atteste l'expression :

(3) « Carène emprunta le livre... ». (E. Yeboua, 2015, p.69)

Dans cette expression, l'item « emprunta » associé au groupe nominal, désormais GN « le livre », le complément d'objet du verbe (COV), a trait à l'idée de « demander et de recevoir le livre en prêt ». Ce syntagme verbal « emprunta le livre » attaché au GN « Carène », le sujet du verbe « emprunta », montre clairement que l'amitié entre elle et Myriam ne souffre d'aucune ambiguïté. En effet, cette amitié efface l'idée de possession au profit du partage sans condition. Cette volonté entretenue par les deux amies compense l'insuffisance matérielle de part et d'autre. C'est dans cet élan que Carène se saisit du livre d'anglais de son amie (Myriam) pour traiter son exercice. Tous ces contextes d'intervention du lexique de l'entraide, dans le récit de Elodie Yeboua, sont exprimés par des catégories grammaticales diverses. Ces trois contextes d'intervention de l'entraide s'ouvrent donc sur l'identification des différentes catégories grammaticales exprimant l'entraide dans le récit de Elodie yeboua.

### 1.2. *Catégories grammaticales du lexique de l'entraide*

On parle de catégorie grammaticale, une distinction mutuellement exclusive, représentée morphologiquement ou syntaxiquement dans le texte ou dans le discours. Pour le dire amplement, G. M. Irié Bi (2015, p.119), écrit : « les catégories grammaticales concernent l'ensemble des facteurs générateurs de variations morphologiques portant sur le genre, le nombre, la personne, l'aspect, le mode... ». C'est justement pour relever ce fait que E. Genevay (1994, p.65),

écrit : « tous les noms ne partagent pas absolument les mêmes caractéristiques. Il y a, entre eux, des différences à la grammaire et au sens. Ces traits distinctifs permettent de définir des sous-catégories ». De fait l'entraide peut être exprimée, dans le récit de Élodie Yeboua, par deux catégories syntaxiques (variables et invariables) renfermant diverses sous-catégories de part et d'autre.

- Catégorie variable exprimant l'entraide

On appelle catégories variables, tout mot dont la variation morphologique porte sur le genre, le nombre, l'aspect, la personne, le mode, etc. selon que son entourage le favorise. Pour souligner ce fait, G. M. Irié Bi ((2015, p.119) écrit : « le phénomène grammatical, à ce niveau, le plus explicite est celui de l'accord : l'accord des constituants de la phrase et l'accord de la phrase ». Partant, il faut réaliser que l'entraide est exprimée par des constituants variables tels que le nom ou le groupe nominal, l'adjectif qualificatif, le verbe. C'est à juste titre que R. S. Valente (2002, p.3) écrit : « comme ils sont exclusifs à une situation discursive spécialisée, nous croyons qu'ils appartiennent à la terminologie du domaine ». Autrement dit, tous les mots du lexique de l'entraide sont des mots ou expressions qui appartiennent exclusivement au domaine de la solidarité perçue dans l'écriture romanesque de Élodie Yeboua.

Le nom commun au service de l'entraide

Le nom « désigne ce qui existe dans le monde ou dans notre esprit : êtres, choses, idées, sentiments ». (G. Galichet et al 1971, p.19). Cette diversité désignative qu'il s'est assignée fait de lui une construction grammaticale capable d'explorer plusieurs champs lexicaux. Au nombre de ceux-ci, on a l'entraide. Ici, il peut désigner les êtres, des choses ou des situations qui peuvent exprimer la solidarité dans un contexte d'aide mutuelle dans le récit :

(4) « un **ami d'enfance** ». (E. Yeboua, 2015, p.15)

(5) « Elles se partageaient **soutiens** et **conseils** pour vivre... ». (E. Yeboua, 2015, p.37)

La première séquence comprend un nom noyau « ami » et son complément déterminatif « d'enfance ». Cette détermination du nom noyau montre la durée et la relation sincère qui existe entre Kobenan et Adama. En effet, ils partageaient le quotidien, depuis le bas âge, avec espoir. Ce lien assez fort entre ces deux hommes, dû à la détermination, donne l'envie au premier en liste de donner sa fille en mariage « arrangé » à son ami. Même si cette forme de solidarité s'avère malveillante, elle reste un acte de collaboration amicale.

Contrairement à la première, la seconde séquence renfermant deux noms coordonnés « soutiens et conseils » marque la volonté des deux collégiennes à se

serrer les coudes pour affronter les difficultés de la vie. Cette initiative marquée par les noms, symboles d'une aide réciproque, atteste la complicité sincère entre les deux amies (Carène et Myriam). De fait, cette complicité leur permet de prévenir certaines erreurs de la vie et à les surmonter lorsqu'elles contournent toutes les précautions mises en place. Au-delà du nom, l'adjectif qualificatif se montre capable d'exprimer l'entraide.

L'adjectif qualificatif exprimant l'entraide

L'adjectif qualificatif est un mot qui varie en genre et en nombre. Pour le dire amplement, J. Dubois et al (1995, p.47) écrivent « l'adjectif qualificatif est un mot variable, indiquant une qualité d'un être ou d'une chose. Il peut varier de forme selon son genre et selon son nombre ». La qualité exprimée par l'adjectif peut servir à marquer l'entraide dans le discours d'Élodie Yeboua :

(6) « Monsieur Kouadio, toujours **serviable**... ». (E. Yeboua, 2015, p.53)

(7) « Myriam était si **gentille** ». (E. Yeboua, 2015, p.37)

Dans la première séquence, l'adjectif « serviable » est rattaché indirectement au nom « Monsieur Kouadio » par l'adverbe « toujours ». Cette épithète détachée souligne l'une des qualités de ce dernier. En effet, cette qualité devient permanente du fait de l'intercalation de l'adverbe de temps « toujours » qui détermine la volonté de Monsieur Kouadio à se rendre très utile au côté de Carène, son élève. Ainsi priorise-t-il continuellement le service rendu à autrui au détriment des exigences professionnelles. L'adjectif qualificatif « gentille », dans la seconde séquence, est un attribut du sujet « Myriam ». L'antéposition de l'item « si » à cet adjectif montre qu'on lui attribue une gentillesse sans limite. Cela implique sa disponibilité et la qualité du service qu'elle a rendu à Carène. Ici, on observe l'effectivité de la bonne collaboration entre les deux collégiennes. Le verbe ou le groupe verbale s'illustre bien dans cette même dynamique.

- Le verbe ou le groupe verbal exprimant l'entraide

Le verbe est « un mot de forme variable qui exprime une action faite par le sujet, subie par le sujet ou qui indique un état du sujet. C'est le constituant essentiel du groupe verbal ». (J. Dubois et al, 1995, p.89). Ainsi peut-on réaliser que le verbe ou le groupe verbale (GV) peut se mettre au service du lexique de l'entraide dans le récit d'Élodie Yeboua :

(8) « ...**braver** l'interdiction du vieux Kobenan ». (E. Yeboua, 2015, p.27)

(9) « ... **prendre en charge** la scolarité ». (E. Yeboua, 2015, p.58)

Dans le premier groupe infinitif, il y a une opposition sémantique entre le verbe « braver » et son complément « l'interdiction ». Cette opposition est, en

réalité, une désobéissance de la meneuse d'action (Carène) ; elle marque une révolte circonstancielle de celle-ci. En effet, malgré la mise en garde prononcée par le vieux Kobenan, Carène veut avoir des informations de Djamila et ce, en se déplaçant jusqu'au domicile du père de cette dernière. Carène décide de mettre sa vie en péril au profit de celle de sa camarade ; c'est un acte fort de solidarité.

Le second groupe infinitif « prendre en charge », quant à lui, est une locution verbale qui prend le sens de « s'occuper de ». Dans ce contexte d'emploi, elle est rattachée à l'ONG de lutte contre « l'échec scolaire chez la jeune fille ». Tout comme les autres jeunes filles victimes de grossesses de la région de Bondoukou, Carène bénéficie du soutien total de cette ONG après sa grossesse contractée à partir de la relation sexuelle abusive qu'elle a eue avec son professeur de Français, Gauthier Bony. Ces deux actions convergent vers le soutien social. Le narrateur met l'accent sur le soutien mutuel entretenu entre les deux collégiennes à partir des groupes verbaux ci-dessous :

(10) « Myrian, un peu plus âgée que Carène **se comportait en véritable grande sœur de cette dernière** ». (E. Yeboua, 2015, p.37)

(11) « Je **t'aiderai à empêcher ce mariage odieux** ». (E. Yeboua, 2015, p.72)

Dans la séquence (10), le groupe verbal, désormais GV, « se comportait en véritable grande sœur de cette dernière » est rattaché au GN « Myrian » et non à Carène. On dira « Myrian, un peu plus âgée que Carène, se comportait en véritable grande sœur de cette dernière ». C'est dire que le comportement décrit est celui de Myrian. En effet, ce comportement plaisant se résume au soin accordé à Carène par Myrian. Et le complément du verbe « en véritable grande sœur » l'atteste ; Myrian l'a prise comme sa parente. C'est la preuve d'une solidarité sans condition.

Dans l'expression (11), le GV « t'aiderai à empêcher ce mariage odieux » est rattaché au pronom « je » qui est l'énonciateur (Carène). Dans ce constituants immédiat, l'item « aiderai » associé au groupe prépositionnel « à empêcher » exprime la volonté de Carène à appuyer les actions de son amie. En effet, celle-ci s'engage avec Carène à faire cesser les manigances de son oncle à la marier forcément au vieux Boukary. Ces deux actions montrent l'effectivité de la complicité entre les deux jeunes filles. Au-delà des catégories variables, on a les catégories invariables qui marquent également l'entraide dans le récit de Yeboua.

- Les catégories invariables marquant l'entraide

On parle de « catégorie invariable », l'ensemble des mots qui sont inchangés quel que soit le nombre et le genre des termes qui les entourent. Partant de ce principe, on peut lister l'adverbe, la préposition, l'interjection. Le lexique de l'entraide, ici, peut également s'appuyer sur chacun des mots cités

selon leurs emplois et leurs sens. C'est à juste titre que J. F. Phelizon (1976, p.130) écrit : « le lexique est l'ensemble de mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent ». Ici, Yeboua communique sur l'entraide à partir de l'adverbe, la préposition et son complément puis l'interjection.

#### L'adverbe ou le groupe adverbial au service de l'entraide

L'adverbe est un mot invariable qui modifie d'autres mots. Pour relever ce fait, J. Dubois et al (1995, p.117) écrivent « l'adverbe est un mot invariable qui modifie le sens d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe. [...] Il existe des adverbes de manière, de quantité, de lieu, de temps, d'opinion, d'interrogation ». Ces sous-catégories des adverbes qui sont survies d'autres termes pour constituer le groupe adverbial peuvent servir à exprimer l'entraide dans l'écriture d'Élodie Yeboua :

(12) « Elle connaissait Myriam depuis très longtemps et savait que son amie est d'ordinaire **très aimable** ». (E. Yeboua, 2015, p. 69)

Dans la séquence (12), le groupe adverbial « très aimable » exprime le superlatif absolu de l'adjectif « aimable ». Cette comparaison au plus degré de cet adjectif est la preuve de la confiance comportementale qui existe entre les deux amies « Carène et Myriam ». En effet, cette attitude de Myriam connue de Carène est non seulement un témoignage édifiant mais encore fait qu'elle est prête à la défendre à tout moment et en tout lieu, peu importe la situation. Cette conception de l'entraide combat la médisance et l'hypocrisie dans les relations amicales. À côté de l'adverbe, on a la préposition et son complément qui entretiennent ce comportement social de valeur.

#### - La préposition et son complément au service de l'entraide

Parlant de la préposition, F. Brunot (1965, p.610), écrit : « c'est un instrument de détermination et de liaison ». Dans cet élan, elle n'est rien d'autre qu'un mot ou une locution invariable qui sert à exprimer le rapport d'un terme à un autre en introduisant un groupe prépositionnel (GP). Le GP, aussi appelé syntagme prépositionnel (SP) est un ensemble de mots dirigé par une préposition. Pour le dire amplement, S. Piron (2012, p.4) écrit « le SP est un groupe de mots qui se présente sous la forme d'une séquence préposition X ». C'est-à-dire qu'il est un groupe de mots dirigé par une préposition (simple ou composée). Ainsi peut-il prêter son sens au lexique de l'entraide dans le récit. Les expressions ci-dessous pourraient éclairer l'esprit de plus d'un :

(13) « Myriam, dès que je rentre en ville demain, je m'en irai dénoncer papa kobenan au proviseur du lycée afin qu'il aille saisir les autorités **pour l'obliger à ramener ma sœur Mimi sur les bancs de l'école** ». (E. Yeboua, 2015, p.31)

(14) « Elle décida de bien travailler en classe (...), **pour venger son amie** ». (E. Yeboua, 2015, p.39)

Dans les deux cas de figure, le but de Carène est connu grâce aux SP indépendants (mobiles) en gras. Dans le premier cas, le SP « pour l'obliger à ramener ma sœur Mimi sur les bancs de l'école » tend à mettre une pression administrative sur Papa Kobenan pour que Djamila revienne à l'école. Cette première action n'ayant pas pris forme, Carène décide de la défendre autrement. En effet, elle se propose d'exprimer sa solidarité à partir d'une éventuelle vengeance matérialisée par le SP « pour venger son amie ». En collaboration avec l'idée dont il marque la circonstancielle de but, on comprend de suite que cette vengeance sera faite par les résultats scolaires de Carène. Le contexte est tel qu'on pourrait envisager, d'une part, que ses résultats feront regretter le père de Djamila au point de s'en vouloir ; d'autre part, quand elle réussira à l'école et socialement, elle viendrait établir l'équilibre manqué plus tard. À côté de ces deux premiers cas de figure, soulignons l'utilité de l'interjection dans cette dynamique.

L'interjection comme indice de l'entraide

L'interjection est « un mot invariable pouvant être employé isolément pour traduire une attitude affective du sujet parlant ». (P. Robert, 2016, p.1355). Cette attitude affective peut provenir de la joie ou de la colère. Pour le dire amplement, N. Baccus (2007, p.35) écrit : « l'interjection peut exprimer la satisfaction, l'enthousiasme, l'étonnement, le dégoût, l'agacement... ». Partant, on peut réaliser que l'interjection peut contribuer au lexique de l'entraide dans le récit d'Élodie Yeboua :

(15) « Mince ! ». (E. Yeboua, 2015, p.43)

(16) « Incroyable ! ». (E. Yeboua, 2015, p.58)

L'item « mince », tel qu'il apparaît dans cette exclamation (!) est une interjection. Celle-ci, mesurant l'état d'âme de Myriam, indique clairement qu'elle connaît la suite du récit de son amie, Carène. De fait, elle crie son mécontentement qui n'est rien d'autre que la preuve de l'estime qu'elle a pour Carène.

Dans la seconde séquence, l'adjectif « incroyable » apparaît dans un contexte interjectif grâce au point exclamatif (!). Dans cet élan, l'interjection « incroyable ! » qui est une exclamation de Carène souligne une surprise joyeuse.

Cette joie fait suite à la généreuse décision prise par monsieur le proviseur au cours du conseil de classe ; celle d'admettre en classe supérieure tous les élèves malades et enceintes qui ont achevé au moins deux trimestres successifs. Cet acte est une preuve de soutien et d'encouragement à l'endroit de ces personnes en difficulté. Toutes ces catégories grammaticales renfermées par le lexique de l'entraide ont une valeur dans la construction du récit de Élodie Yeboua.

## 2. Sémantisation du lexique de l'entraide dans le récit d'Élodie Yeboua

La sémantisation renvoie à la sémantique qui, elle, « a trait au contenu d'un mot, c'est-à-dire à sa signification » (A. Beth et al, 2005, p.90). Dans cette logique, la sémantisation du lexique de l'entraide peut être prise comme l'interprétation de celui-ci dans le récit de Élodie YEBOUA. Pour le dire amplement, G. Matoré (1953, p.21) écrit : « Un mot, qu'il soit abstrait ou concret a toujours une valeur plus ou moins rationnelle ou effective [...]. Le mot n'est pas isolé dans la conscience : il noue avec ses voisins, dans un contexte de rapports syntagmatiques ». C'est dire que le sens du mot est en fonction de son positionnement dans la phrase. Autrement dit, toute catégorie lexicale ou grammaticale employée prête spécifiquement son sens ou son contenu à la phrase ou au discours pour mettre en évidence une réalité ou une situation. Ainsi le lexique de l'entraide prête-t-il sa signification au récit à partir de diverses valeurs qu'elle exprime dans le texte de Élodie Yeboua. Lesquelles valeurs pourraient se résumer aux valeurs de rapprochement, de révolte, de partage, de coopération, de délivrance, d'amour, de confidentialité, de reconnaissance, de compassion, d'épanouissement et de réconfort.

### 2.1. *Valeur de rapprochement, une interprétation de l'entraide*

Le rapprochement a trait à l'union, à la bienveillance, la disposition à la confiance. On peut donc parler de rapport de proximité qui prend l'allure d'unicité ou d'amitié.

(17) « Djamila doit être le **ciment** qui **consolide** "notre grande amitié" ». (E. Yeboua, 2015, p.21)

Dans la séquence ci-dessus, le rapprochement est bien perçu et ce, au moyen de l'argument tenu par Kobenan pour valider ce mariage forcé. Ainsi ce dernier tente-t-il d'exprimer la cause légale pour laquelle il compte célébrer un mariage forcé entre sa fille Djamila et Adama camion. Les deux termes "ciment" et "consolide" tels que présentés par l'utilisateur s'inscrivent dans la perspective de rapprocher les deux familles. Le lexique de l'entraide côtoie également la révolte pour délimiter des agissements.

## 2.2. *Valeur de révolte, une représentation de l'entraide*

La révolte renvoie à la désobéissance, l'insoumission, l'insubordination à une autorité dont l'agissement est jugé peu commode par le révolté. Cette attitude moins prônée par la norme sociale peut être utile à certains moments pour établir l'équilibre social. C'est à juste titre que Yeboua se permet de nous offrir certaines répliques qui frisent la révolte :

(18) « La gorge nouée de colère ». (E. Yeboua, 2015, p.30)

(19) « ... dénoncer "papa Kobenan" ». (E. Yeboua, 2015, p.31)

Les séquences ci-dessus sont respectivement un GN « la gorge nouée de colère » et un GV « dénoncer papa Kobenan ». Elles s'inscrivent dans un contexte de soulèvement pour régulariser des situations. En effet, elles montrent le refus de Carène face à l'idée du mariage forcé et de la déscolarisation de sa camarade, Djamila. Ainsi peut-on dire que Carène déploie toutes ses forces physiques (la gorge nouée de colère) et intellectuelles (dénoncer) pour tenter de sauver son amie. Elle est dans un élan de combat relativement au dessein abominable de Kobenan qui, de toute évidence, contrarie les principes de la société moderne (l'école obligatoire ou mariage par consentement). Au-delà de la révolte, le partage se veut fils de l'entraide.

## 2.3. *Valeur de partage comme une description de l'entraide*

Le partage renvoie à la distribution, à la répartition d'un bien ou se reconnaître en tout ce qui arrive à son partenaire, dans le malheur comme dans le bonheur. De fait, le partage tisse un lien de fraternité et d'amitié assez dynamique dans nos relations. C'est, d'ailleurs, pour souligner ce fait que Yeboua nous présente cette scène de partage de statut entre Kobenan et Adama camion :

(20) « Sa réussite est aussi la mienne ». (E. Yeboua, 2015, p.15)

(21) « Emprunta "le livre" ». (E. Yeboua, 2015, p.69)

La première séquence est une métaphore verbale. Cette analogie crée le rapprochement, la preuve de l'intimité profonde entre les deux amis qui, malgré leurs âges avancés et les responsabilités familiales, ont toujours une vision communiste basée sur le lien de l'amitié sincère qui les lie. L'emploi de l'adjectif possessif singulier de la troisième personne "sa" et du pronom possessif singulier de la première personne "la mienne" est la preuve de la communion fraternelle sincère qui existe entre les deux adultes. Ainsi, ils sont dans une dynamique de tout partager. Dans la seconde séquence, l'amitié entre Carène et

Myriam ne souffre d'aucune ambiguïté. En effet, elles effacent l'idée de possession au profit du partage pour compenser l'insuffisance matérielle de part et d'autre. C'est dans cet élan que Carène se saisit du livre d'anglais de son amie pour traiter son exercice. Tout comme les trois valeurs antérieures, la coopération occupe une place inconstable dans la construction de l'idée de l'entraide.

#### 2.4. *Valeur de coopération, une apparence de l'entraide*

La coopération a trait à la participation à une œuvre ou à une action commune. Ici, il y a un leader qui pousse ses proches ou ses collaborateurs à adhérer à l'idée entretenue par celui-ci. Ce comportement ne manque point dans les agissements de Carène qui souhaite éradiquer toute maltraitance orchestrée contre la gente féminine.

(21) « pour pousser nos enfants et nos femmes à la révolte ». (E. Yeboua, 2015, p.77).

L'expression ci-dessus est un groupe infinitif qui met en exergue la crainte des villageois face à l'argumentaire de Carène. Ceux-ci savent que l'éclairage apporté aux femmes et aux enfants par cette dernière les fera adhérer à sa cause ou à dire non aux décisions qui sont de nature à déconstruire leur avenir. De fait, la collaboration de la gente féminine de ce village inscrit dans le récit de Élodie Yeboua, est réelle. L'entraide entretient également l'idée de la délivrance dans le récit de Yeboua.

#### 2.5. *Valeur de délivrance, une autre interprétation de l'entraide*

La délivrance peut prendre le sens de rendre libre toute personne assujettie tant moralement que physiquement ; c'est une mise en liberté de façon que ce soit. Les expressions ci-dessous peuvent nous donner une idée :

(22) « Tu seras défendue comme il le faut ». (E. Yeboua, 2015, p.73)

(23) « La libératrice ». (E. Yeboua, 2015, p.76)

(24) « Prions ». (E. Yeboua, 2015, p.33).

Dans les séquences ci-dessus, la quête de la liberté est manifeste. Ainsi, la première séquence nous inscrit dans une phrase complexe exprimant une comparaison qui enclenche une délivrance morale de Myriam des actions de la responsable de l'ONG. En effet, cette organisation se propose de secourir les jeunes filles en pareille situation au nom de leurs droits. La deuxième séquence est un constituant nominal qui désigne Carène. Ainsi, après avoir achevé ses études, elle revient dans son village natal pour libérer les femmes et les jeunes filles qui sont sous le joug des habitudes culturelles malsaines. La troisième

expression est une phrase impérative qui a trait à une prière. Ici, la mère de Djamila implore le divin pour que Carène soit épargnée de mauvaises pratiques culturelles que Djamila, la camarade de Carène, a subies. L'attitude de cette mère milite à la libération spirituelle et physique de Carène. Toutefois, toutes ces valeurs ne peuvent prendre forme que par l'implication de l'amour au centre des agissements.

#### 2.6. *Valeur d'amour comme le socle de l'entraide*

L'amour s'inscrit dans une dynamique d'affection, d'inclination, de passion, d'attachement à une personne ou à une chose. Bien heureusement, on ne peut pas parler de l'entraide et son corolaire consolation sans faire cas de l'amour dans la mesure où il est le creusé de toute bonne action sociale :

(25) « Je vous **aime** ». (E. Yeboua, 2015, p.35)

(26) « On la **recherche partout** ». (E. Yeboua, 2015, p.73)

Le signe linguistique « aime », figurant dans la formule finale de la lettre de Djamila à sa mère et à sa camarade (Carène) montre combien de fois elle les porte dans son cœur. Ici, puisque Djamila sollicite l'aide de ces deux personnes, elle essaie de marquer la réciprocité pour que ses interlocutrices « vous » soient déterminées à l'aider « je ». Le second GV « recherche partout » s'inscrit également dans le champ sémantique de l'amour. En effet, quand les amis et parents de Myriam apprirent sa disparition, ils se mirent à fouiller partout, espérant la retrouver. Cette volonté manifeste de son entourage à travers le modificateur « partout » est la preuve d'un amour profond au-delà du fait qu'ils veulent éviter le pire car l'expérience a montré que plusieurs personnes se donnent la mort dans de tels contextes. On comprend alors que l'amour souscrit à l'harmonie et à la cohésion sociale. L'entraide peut se détacher des pratiques habituelles pour s'associer à la confidentialité.

#### 2.7. *Valeur de confidentialité comme une image de l'entraide*

La confidentialité est le fait de réserver des informations à un petit nombre de personnes. Elle est perçue dans le récit d'Élodie Yeboua par plusieurs expressions au nombre desquelles on a l'expression ci-dessus :

(27) « confie-toi à moi ». (E. Yeboua, 2015, p.68)

La phrase ci-dessus est une phrase impérative apparaissant comme un ordre prend l'allure d'une exhortation. Dans cette posture, vu la trouille de Myriam après que son oncle Bakary a annoncé qu'il la mariera forcément à un vieux commerçant du village, Carène tente de lui soutirer de vraies informations, à partir d'une confiance amicale qu'elle rend possible par le rapprochement entre

elle et son amie. Toutes ces valeurs accordées par l'entraide nécessitent la reconnaissance du bénéficiaire dans le schéma de l'entraide.

#### 2.8. *Valeur de reconnaissance comme une figure de l'entraide*

La reconnaissance peut être prise comme le souvenir des bienfaits reçus d'une personne ou des personnes. Elle apparaît respectivement dans les propos de Carène et ceux de Myriam :

(28) « Je saurai t'aider comme tu l'as fait pour moi ». (E. Yeboua, 2015, p.68)

(29) « Merci Carène ! ». (E. Yeboua, 2015, p.73)

Dans la première expression, Carène manifeste une reconnaissance de réciprocité rendue possible par une comparaison d'égalité alors que Myriam, de son côté, montre sa gratitude envers son amie qui n'est rien d'autre que Carène. Le rapport des expressions ci-dessus est un souvenir des bienfaits reçus, la gratitude. Ainsi peut-on réaliser que les deux collégiennes ont vécu dans un esprit de solidarité parfaite caractérisée par l'assistance mutuelle. Ces attitudes harmonisées de la quête de l'entraide s'appuient également sur la compassion.

#### 2.9. *Valeur de compassion, une illustration de l'entraide*

La compassion a trait à la sympathie ; c'est le pouvoir qu'on a de participer aux peines des autres. Bien évidemment, on lui montrera qu'on est autant peiné que lui comme le souligne l'expression ci-dessous :

(30) « Je Souffre autant que toi ». (E. Yeboua, 2015, p.30).

La séquence ci-dessus met en évidence une comparaison d'égalité. Cette comparaison d'égalité axée sur le verbe « souffrir » montre que la mère de Djamila exprime sa pitié envers Carène qui pleure sa camarade enlevée de force par Kobenan, son père pour un mariage forcé. La douleur chez la mère et l'amie de cette dernière est identique. L'harmonie des efforts consentis, dans la mise en œuvre de l'entraide, offre aux destinataire l'apaisement.

#### 2.10. *Valeur d'apaisement, une figuration de l'entraide*

L'apaisement prend le sens d'accoiser, de calmer. Ici, on cherche à ramener à un état paisible, à assouvir, à satisfaire moralement la personne atteinte. On peut aller sur la base d'une mise en confiance ou d'un déchargement émotionnel comme le soulignent les expressions ci-dessous :

(31) « soyez sans crainte madame ». (E. Yeboua, 2015, p.61).

(32) « les larmes de Carène ». (E. Yeboua, 2015, première de couverture-titre).

Dans la première proposition, le locuteur est un médecin. A travers cette phrase impérative, exhorte et essaie d'apaiser la mère de Carène. En effet, elle

attendait sa fille qui était au bloc opération suite à un malaise, dans son état de grossesse, lorsqu'on lui annonce la mort de sa camarade, Djamila. Le médecin utilise cette construction verbale pour atténuer l'angoisse qui envahissait cette dernière dans cette attente vide d'espoir. La seconde expression, quant à elle, est un syntagme nominal. Dans cette construction nominale, le syntagme prépositionnel « de Carène » exprime une appartenance. En tant que titre de l'œuvre support, cette expression atteste le dégoût de Carène face à cette laide situation dans laquelle elle et ses amis se trouvaient dans cet univers romanesque. Elle pleure non seulement pour elle-même mais aussi pour toutes les filles de son âge qui sont victimes des exactions de leur entourage. Son pleur lui permet de cicatriser la douleur encaissée et d'effacer ce sombre souvenir au profit d'une espérance nouvelle. Cette valeur d'apaisement dont le lexique de l'entraide est père corrobore avec le réconfort dans l'animation narrative de Yeboua.

#### 2.11. Valeur de réconfort comme un symbole de l'entraide

Le réconfort prend le sens de redonner des forces morales, de ranimer le courage, l'espoir dans l'affliction. Cette valeur sociale à caractère consolateur, prônée par la morale communautaire, est bien perçue dans le style d'écriture d'Élodie Yeboua à partir des expressions ci-dessous :

(33) « La vieille, très émue, **se jeta dans ses bras** ». (E. Yeboua, 2015, p.35).

(34) « Ma détermination à réussir dans mes études **le réconforte**... ». (E. Yeboua, 2015, p.69).

Les expressions en gras ci-dessus sont respectivement : un syntagme verbal suivi d'un syntagme prépositionnel et un syntagme verbal mais qui s'inscrivent dans un même contexte ; celui de ranimer le courage chez Carène et la mère de Djamila suite à la lecture de la lettre qui racontait la misérable vie de cette dernière dans son foyer, d'une part et chez Carène qui s'est redonnée une force morale pour réussir ses études après la mort de son père, d'autre part. Ici, elle compte partager cette expérience avec sa camarade, Myriam pour ranimer le courage en elle ; c'est le réconfort.

#### Conclusion

L'objectif principal de cette analyse sur le lexique de l'entraide dans "*les larmes de Carène*" est de mettre en évidence les catégories grammaticales qui les expriment ainsi que leurs contextes d'emploi et leurs valeurs dans la tentative de la construction d'une société harmonieuse dans l'univers romanesque d'Élodie Yeboua, nonobstant les frayeurs et les malheurs quotidiens. Le premier point a

enregistré les catégories variables et invariables. Celles-ci marquent, dans cette fiction dangereuse, des comportements permettant de redynamiser la société moderne. Bien évidemment, elles se sont montrées, dans cet élan, comme les tenants de l'expression d'humanisme circonstanciel fondé sur la quête de l'épanouissement et du soulagement des jeunes filles victimes des exactions socioéducatives. Ainsi, dans la construction de l'intrigue, le narrateur les utilise pour rendre plus dynamique le fait qu'il raconte car son souci est de faire vivre avec assez d'émotion les péripéties de l'événement dont il veut porter à la connaissance de tous. C'est pourquoi, au moyen de ce champ lexical, il statue sur toutes les actions des personnages allant dans le sens du soutien mutuel, d'assistance morale ainsi que les circonstances de la production des actions des personnages inscrits dans cet espace romanesque.

### Références Bibliographiques

- BACCUS Nathalie, 2007, *Grammaire française*, Paris, Flammarion.
- BETH Axelle & MARPEAU Elsa, 2005, *Figure de style*, Paris, E.J.L.
- BRUNOT Ferdinand, 1965, *La pensée et la langue, méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliqué au Français*, Paris, VIème, Masson & C<sup>le</sup>.
- DUBOIS Jean & LAGANE René, 1995, *Grammaire Larousse*, Paris, Larousse.
- GALICHET Georges, CHATELAIN Louis et GALICHET René, 1971, *Grammaire française expliquée, de la grammaire à l'art d'écriture*, Paris, Charles-Lavauzelles & C<sup>le</sup>.
- GENEVAY Eric, 1994, *Ouvrir la grammaire*, Lausanne, Editions L.E.P.
- IRIE BI Gohy Mathias, 2015, *Alchimie de l'inversion dans la littérature orale, pour une économie linguistique du genre poétique Didiga*, Abidjan, Les éditions du CERAP.
- MATORE Georges, 1953, *La méthode en lexicologie, Domaine français*, Paris, Didier
- NIKLAS-SALMINEN Aino, 2013, *La lexicologie*, Paris, Arund Colin
- PHELIZON Jean-François, 1976, *Vocabulaire de la linguistique*, Paris, Rondil
- PIRON Sophie, 2012, « Les compléments prépositionnels dans les grammaires françaises de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle », in <https://creativecommons.org/licenses/by/2.0>, consulté le 07 juin 2017 à 06h 02min
- ROBERT Paul, 2016, *Le Petit Robert, Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française*, Paris, édition Le Robert.
- VALENTE Renata Stela, 2002, « *Lexicologie explicative et combinatoire "dans le traitement des unités lexicales spécialisées"* », Thèse de Doctorat présentée à la faculté des études supérieures en linguistique, option tradition, Université de Montréal.